RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

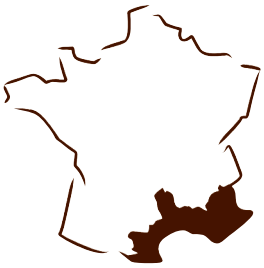

Elevage de chevaux de Camargue et tourisme équestre en zone littorale

Le cheval Camargue est un cheval élevé en semi-liberté, adapté aux conditions de son territoire d'origine : sol, climat, pâture. Il est confronté aux excès du climat, certes, il est privilégié par un bon ensoleillement mais le climat est souvent sévère : vents violents, humidité fréquente, froid, piqûres d'insectes… Ces conditions de vie en ont fait un cheval rustique, endurant et frugal. Utilisé historiquement par les manadiers pour le travail avec les taureaux, ses nombreuses qualités (polyvalence, caractère, agilité et équilibre) lui ont valu d'être valorisé dans le secteur du loisir.

Aujourd'hui, le cheval de Camargue se retrouve soit dans des systèmes diversifiés, chez des manadiers, conduits en association avec des taureaux et/ou des cultures (rizicultures…) plutôt dans les terres, soit en système spécialisé sur le bord du littoral. Quel que soit le système, les exploitants ont souvent développé une activité de promenade pour répondre à une clientèle touristique qui souhaite découvrir la Camargue. En fait, le cheval est le meilleur moyen pour se rendre dans des endroits peu accessibles à pied.

Le système décrit ici, est un système spécialisé, situé au bord de la méditerranée, avec de l'élevage de chevaux de Camargue et une valorisation en tourisme équestre.

10 poulinières sont présentes sur la structure et l'activité de balade nécessite un effectif de 18 chevaux.

La main d'œuvre, diplômée au minimum de l'ATE (Accompagnateur de Tourisme Equestre), se compose d'1 UMO familiale et de 0,7 UMO salariée.

Troupeau	***Main-d'œuvre***	***155 ha de SAU***
10 poulinières et 1 étalon 18 chevaux de promenade	***1,7 UMO***	***5 ha de surfaces fourragères principales et 150 ha de surfaces pastorales***
46 chevaux, soit 33 UGB équin	*1 UMO familiale 0,7 UMO salariée*	

CHEVAUX DE CAMARGUE

CAS TYPE CAMARGUE ET TOURISME ÉQUESTRE

Conduite des équins et ventes

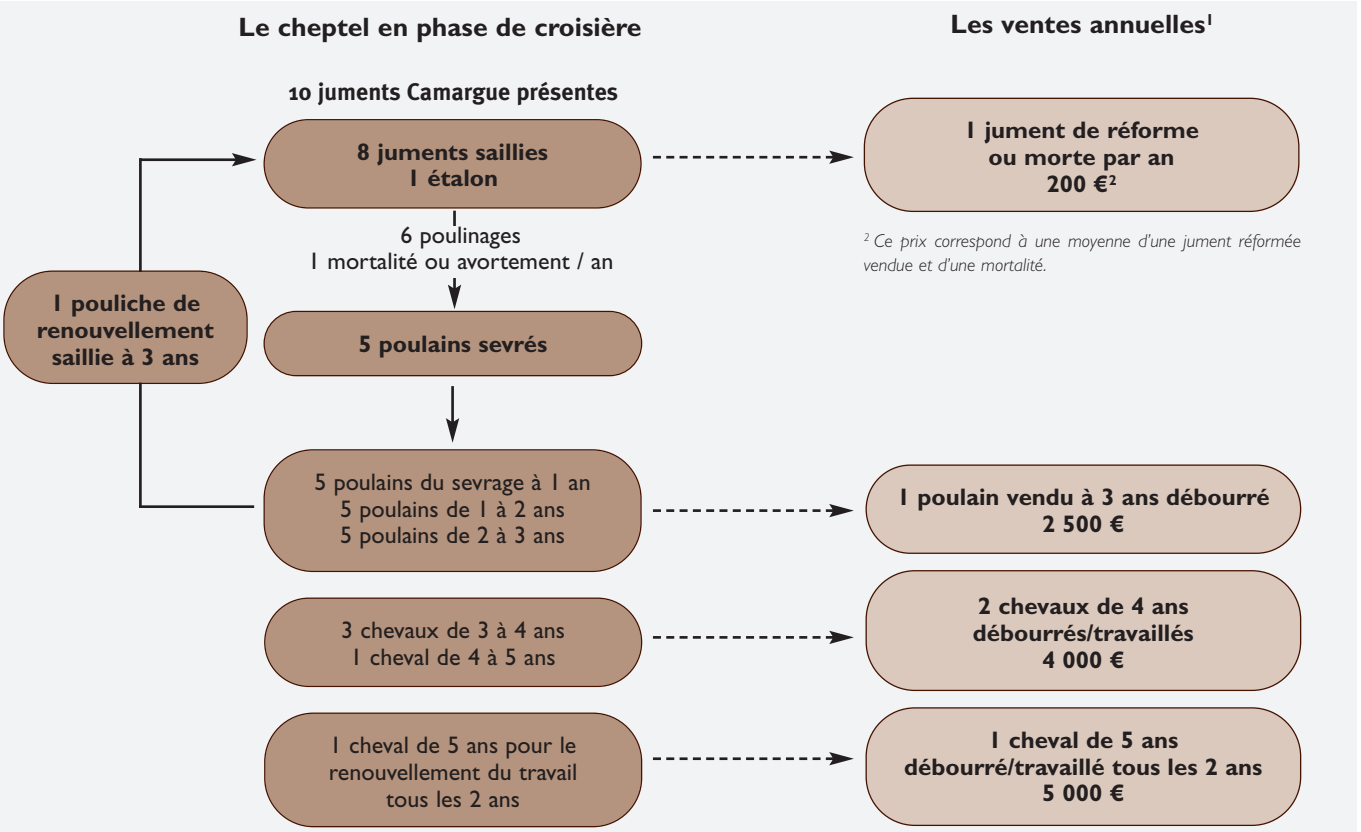

[2] *Ce prix correspond à une moyenne d'une jument réformée vendue et d'une mortalité.*

[1] *Attention, les prix des chevaux correspondent aux prix observés dans les élevages suivis dans le cadre du réseau, ce sont des exploitants reconnus au sein de la profession.*

Performances

Reproduction	
→ Taux de gestation	75 %
→ Taux de mortalité	17 %
→ Taux de productivité numérique	63 %
→ Taux de renouvellement	8 %
→ Date moyenne de poulinage	avril-mai
→ Age moyen au sevrage	6 à 8 mois

Effectifs d'animaux : 46 chevaux dont 38 en propriété, soit 33 UGB

Catégorie animale	Effectif moyen	UGB
Poulinières	9,8	7,4
Etalon	1	0,8
Poulains	17,5	13,3
Chevaux au travail (dont 4 au pair[3])	18	11,7
TOTAL	**46,3**	**33,2**

[3] *Les chevaux "au pair" sont des animaux pris en pension par l'exploitant souvent gratuitement en échange de leur utilisation pour le travail.*

Reproduction

Les juments vivent en plein air intégral toute l'année. Au moment des poulinages, elles sont rapprochées des bâtiments sur une parcelle saine et proche du siège de l'exploitation, pour faciliter la surveillance. La majorité des poulinages a lieu d'avril à mai, de préférence sans intervention de l'homme. La mortalité néonatale (0 à 2 jours) est élevée, principalement pour les mères primipares. A la naissance, des accidents de type noyade sont possibles dûs à la présence de canaux ou de zones immergées. Par conséquent, la productivité numérique est assez faible et traduit des conditions d'élevage difficiles.

Seules 8 juments sur 10 sont saillies en moyenne chaque année afin de laisser les poulinières les plus faibles reconstituer leurs réserves et limiter le nombre de poulains à commercialiser.

Les juments sont saillies en monte naturelle en liberté par l'étalon de l'exploitant.

Les éleveurs sont souvent confrontés à des soucis de consanguinité qui les obligent à s'échanger les étalons pendant la période de reproduction. Les juments, isolées de l'étalon pour la mise bas, sont mises avec l'étalon 7 à 8 jours après le poulinage. Elles ne sont pas échographiées. L'étalon est ensuite isolé du troupeau en fin de saison de monte pour éviter les poulinages tardifs et dans un souci de gestion des pâtures pour que toutes les juments puissent être regroupées. A ce moment là, les pouliches rejoignent le troupeau de poulinières.

1 pouliche est mise au renouvellement chaque année, saillie généralement à l'âge de trois ans tandis qu'une jument est réformée.

Sanitaire

Seuls les chevaux qui doivent sortir de l'exploitation sont vaccinés contre la grippe et le tétanos. Les chevaux sont vermifugés de 1 à 2 fois par an à l'automne et au printemps. Les chevaux sont ferrés deux fois par an d'avril à septembre seulement aux antérieurs par un maréchal et parrés à l'arrière. C'est l'éleveur qui effectue les parrages.

Au moment du poulinage, une attention particulière est portée au poulain (vivacité du poulain, prise du colostrum) et à la jument (surveillance de la délivrance).

Les mâles sont castrés entre 2 et 3 ans. Certains exploitants utilisent un antiparasitaire externe.

Valorisation

Les poulains sont rentrés avec les mères pour le sevrage. A ce moment là, ils sont identifiés, pucés et marqués au fer. Pour réaliser ces opérations, le vétérinaire tranquillise généralement les poulains. Ce marquage est constitué d'une marque spécifique à l'élevage sur la cuisse et d'une marque permettant d'identifier l'année de naissance et le numéro du poulain au sein de l'élevage. Ce dernier est réalisé sur la cuisse pour les femelles et sur l'encolure pour les mâles.

Après le sevrage, les poulains sont manipulés pendant au minimum une quinzaine de jours avant de les remettre en liberté. Les poulains sont repris une à plusieurs fois avant le débourrage. Les poulains sont débourrés par l'exploitant à l'âge de trois ans.

Ventes

3 à 4 poulains sont vendus en moyenne chaque année. Le marché des jeunes poulains (< 2 ans) est quasi inexistant. Ce sont généralement des chevaux valorisés au minimum débourrés voire travaillés à quatre ans et plus.

Ils sont vendus très souvent à des particuliers ou des professionnels par bouche à oreille. Les prix de chevaux proposés correspondent aux prix de vente observés dans les fermes du réseau équin.

1 cheval est gardé tous les deux ans pour renouveler le cheptel de chevaux de promenade.

Les chevaux utilisés pour l'activité promenade sont surtout des hongres nés ou achetés par opportunité. Plus récemment, les exploitants valorisent également les juments. 18 chevaux en moyenne sont nécessaires pour l'activité de tourisme sachant que quatre d'entre eux sont des chevaux n'appartenant pas à l'exploitant mais pris en pension en échange de leur utilisation pour le travail

Système fourrager

Utilisation par lot d'animaux des surfaces en herbe (5 ha de SFP et 150 ha de SP)

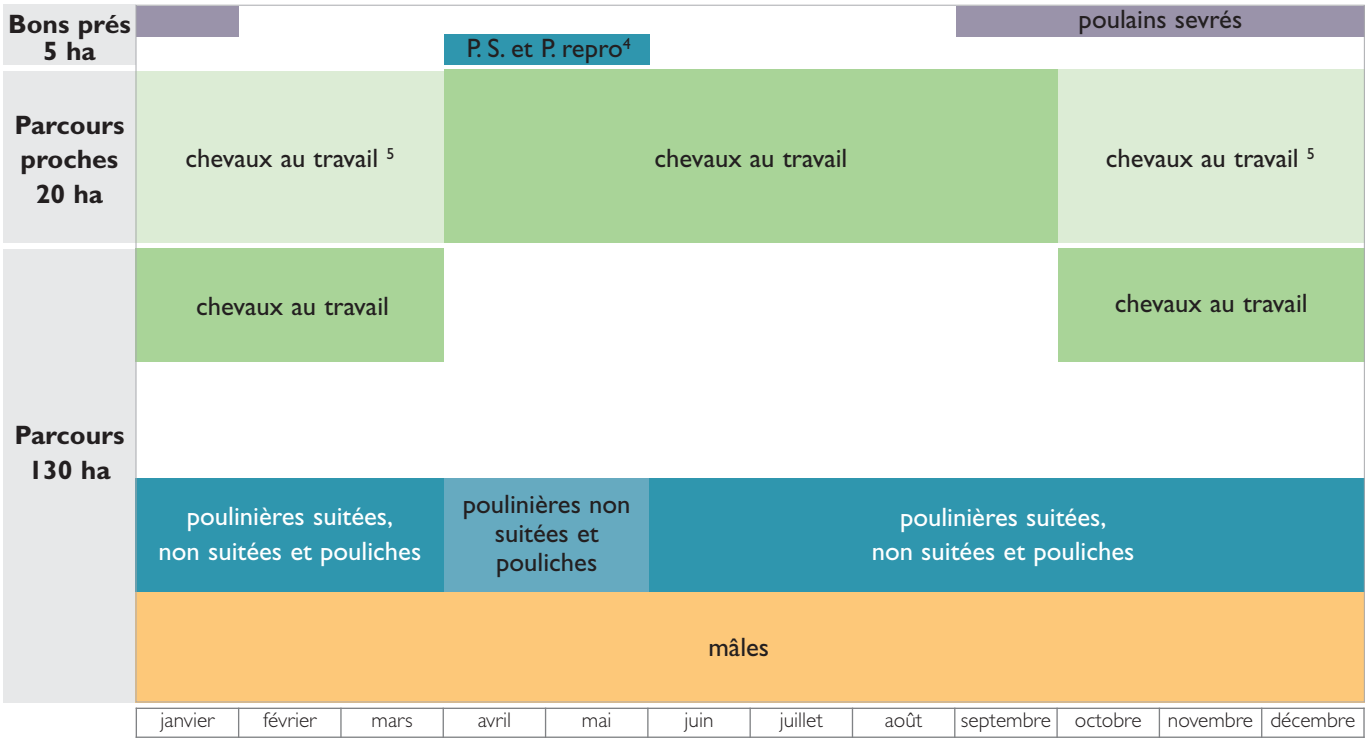

[4] *P. S. : poulinières suitées - P. repro : pouliches à la reproduction*

[5] *Hors saison touristique, quelques chevaux au travail restent proches de la structure pour les balades*

La surface agricole utile du système est de 5 ha de prairie le plus souvent permanente. La spécificité réside dans la part importante de parcours, soit 150 ha en moyenne. Celle-ci se compose essentiellement de marais (eau douce) et de sansouïres (formations végétales se développant sur sols salés périodiquement inondés). Cette végétation constitue la base de l'alimentation des chevaux Camargue.

La conduite des chevaux sur parcours se caractérise par une utilisation saisonnière des ressources, pâturage sur de longues périodes et de grands parcs.

Les poulinières et les poulains en croissance sont dans des parcours toute l'année et ne sont pas complémentés en fourrage pendant la période hivernale.

Les poulains sevrés, très souvent accompagnés de chevaux à la retraite, sont mis sur les meilleures parcelles, de septembre à janvier. Ils rejoignent ensuite les parcours avec les autres poulains en croissance.

A la fin de la saison de monte, les pouliches rejoignent le troupeau de poulinières tandis que les mâles sont conduits à part avec l'étalon.

Seuls les chevaux au travail sont complémentés en fourrages la journée, de 8 à 10 kg/jour, d'avril à septembre, lorsqu'ils sont sur les parcours proches. Ils pâturent sur les parcours plus éloignés le reste de l'année. Seuls quelques chevaux restent encore sur place pendant la période hivernale pour les balades.

Le foin nécessaire pour l'année est de 32 tonnes. (On prévoit 10% de foin supplémentaire en cas de mauvaise condition météorologique).

Description de l'activité

18 chevaux sont nécessaires en moyenne pour cette activité sachant que l'exploitant prévoit généralement une marge de 2 à 3 chevaux en cas de problème sur un de ses équidés. Ces chevaux sont âgés en moyenne de 7 à 20 ans. Ce sont des chevaux faciles avec un bon caractère très bien adaptés à une clientèle de débutant.

Les balades se font toute l'année mais l'activité se concentre essentiellement du mois d'avril à septembre, c'est d'ailleurs pour cette période que l'exploitant a recours généralement à du personnel supplémentaire diplômé de l'ATE au minimum pour l'aider à encadrer des balades et organiser l'activité (accueil du public, prise des réservations, planification de l'activité, entretien de la sellerie...).

La fréquentation évolue durant cette période et le pic d'activité a lieu généralement au mois d'août. Malgré tout, cette activité est très dépendante des conditions météorologiques et par conséquent elle peut avoir une fréquentation touristique très fluctuante d'une année à l'autre voir d'un mois à l'autre.

En période estivale, il s'agit souvent d'une clientèle familiale en vacances. En dehors de la période estivale, on rencontre une clientèle plus locale mais aussi une clientèle étrangère.

Déroulement de l'activité sur une année (exemple conjoncture 2012)

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Volume d'activité												
Main d'œuvre (UMO)	1			2			3		2	1		
Nombre d'Equins	moins de chevaux sur place, les balades se font par réservation			18						idem janvier-mars		
Nb de balades d'1h	2/semaine			1/jour			2/jour	3/jour	1/jour	2/semaine		
Nb de balades de 2h	-			1/jour			1/jour	1/jour	1/jour	-		
Nb clients moyen/balade	4 à 8						6 à 10	8 à 12	4 à 8			
Nb d'heures vendues/mois en moyenne	48	48	48	450	450	540	992	1 240	450	48	48	48

Descriptif de la prestation

Les réservations de balades se font plutôt hors saison alors qu'en période touristique, les groupes se constituent au fur et à mesure de l'arrivée de la clientèle.

Généralement, en pleine saison, lorsque le client arrive, les chevaux sont brossés, sellés et prêts à partir en balade. Afin d'assurer une bonne gestion des groupes, ceux-ci sont constitués de 8 personnes en moyenne, et ne doivent pas être supérieurs à 12 par accompagnateur. Les départs de randonnée ont lieu même avec un faible effectif de clients.

Ce sont des balades majoritairement de 1 à 2 heures permettant de découvrir la Camargue et son patrimoine (marais, champs et rizières, flamands roses, taureaux..). Ces promenades ont lieu en bord de mer ou d'étangs littoraux (par exemple l'étang de Vaccarès..) ou sur des terres pastorales.

En période estivale, les balades sont organisées tous les jours le matin et l'après midi. Plusieurs départs sont proposés au public : 9h00, 10h00, 15h00 et 17h00. Hors saison touristique, le nombre de balades effectué est très variable.

Tarifs et prestations proposées

Type de produit	Tarif/unité TTC*	Tarif retenu pour le cas type HT
Balade de 1h00	15 à 20 €	18 € (20 € TTC)
Balade de 2h00	25 à 30 €	28 € (30 € TTC)
Randonnée de 3h00	30 à 45 €	-

**Tarifs observés dans les fermes du Réseau*

D'autres prestations peuvent être commercialisées par les exploitants (non décrites ici) : randonnées de 3h00, d'une demi-journée voire d'une journée, démonstration de tri du bétail, regroupement de chevaux, initiation au travail des gardians, spectacles équestres, etc. ...

Infrastructures, équipements et main d'oeuvre

Infrastructures et équipements 37 750 €
(amortis à 50%)

• Barre d'attache avec toit	1 750 €
• Club house avec sanitaire	1 500 €
• Hangar de stockage des fourrages	6 000 €
• 1 tracteur	5 000 €
• 1 remorque-bétaillère	8 000 €
• 1 van 2 places	3 000 €
• 1 4x4	12 500 €

Capital d'exploitation hors foncier 135 200 €

• Infrastructures et équipements	37 750 €
• Matériel spécifique équin	12 950 €
• Cheptel	84 500 €

Matériel spécifique équin (neuf) 12 950 €

• Matériel de parrage	100 €
• 20 Selles à 500 €	10 000 €
• 20 Filets à 50 €	1 000 €
• 30 licols et longe	600 €
• 22 tapis à 50 €	1 100 €
• Matériel de pansage	150 €

Cheptel équin (valeur au 01 janvier) 84 500 €

• 10 poulinières à 1 800 €	18 000 €
• 1 étalon à 4 000 €	4 000 €
• 5 poulains 1 an à 1 500 €	7 500 €
• 5 poulains 2 ans à 2 000 €	10 000 €
• 3 poulains 3 ans à 2 500 €	7 500 €
• 3 poulains 4 ans à 3 500 €	10 500 €
• 15 chevaux de balade à 1 800 €	27 000 €

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES - *conjoncture 2012*

PRODUIT BRUT TOTAL 96 256 €

Ventes des animaux 13 200 € (14%)

- 1 jument réformée 200 €
- 1 poulain de 3 ans 2 500 €
- 2 chevaux de 4 ans 8 000 €
- 1 cheval de 5 ans tous les 2 ans 2 500 €

Balades 75 456 € (78%)

- 2 344 balades de 1 heure à 18 € 42 192 €
- 1 188 balades de 2 heures à 28 € 33 264 €

Autres activités 7 600 € (8%)

(pensions, location de chevaux, abrivades, ferrades, cours, promenades en calèche)

CHARGES 66 243 €

Charges opérationnelles 12 304 € (19%)

Frais d'alimentation	211 €/UGB	7 000 €
Frais d'élevage	20 €/UGB	664 €
Frais vétérinaire	50 €/UGB	1 660 €
Frais de maréchalerie	60 €/UGB	1 980 €
Frais de commercialisation	30 €/UGB	1 000 €

Charges de structure 53 939 € (81%)

(hors amortissements et frais financiers)

Fermage 2/3 location - 116 ha	2 240 €
Impôts foncier	400 €
Entretien foncier	400 €
MSA	9 083 €
Salaires et charges sociales	20 816 €
Carburant et lubrifiant	3 000 €
Entretien et achat petit matériel	5 000 €
Entretien bâtiment	500 €
Assurances	3 500 €
Eau-EDF	2 000 €
Frais de gestion	3 000 €
Divers	4 000 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 30 013 € — *31 % du produit*

Annuités 6 760 €

REVENU DISPONIBLE 23 253 €

Amortissement (hors cheptel)* 7 766 €

Frais financiers 1 352 €

RÉSULTAT COURANT 20 895 €

* l'amortissement du matériel et des infrastructures a été évalué à partir des montants amortis à 50%.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	Par UGB	Par équin
Produit brut	2 917 €	2 092 €
Charges opérationnelles	373 €	267 €
Marge brute	2 544 €	1 825 €
EBE	909 €	652 €
Disponible	705 €	506 €
Annuités/EBE	23 %	
EBE/PB	31 %	

Analyse des résultats économiques du système

L'Excédent brut d'exploitation de ce système proche de 30 000 €/UMO doit permettre à l'exploitant de rembourser ses annuités, d'autofinancer certains investissements et de dégager un revenu. Son efficacité économique de 31% EBE/PB s'appuie sur une très bonne valorisation de la cavalerie grâce au tourisme mais aussi à des charges animales limitées. De part leur rusticité, les soins apportés aux chevaux de Camargue sont limités et leur complémentation se réduit à un apport de fourrage pendant la saison de travail. Le faible coût d'alimentation est possible (152 €/cheval) car l'exploitation dispose de surfaces de parcours importantes.

Le produit total de l'exploitation est constitué avant tout des produits liés aux balades (78% du produit brut total).

La part de ventes de chevaux ne représente que 14% du produit brut total, l'activité d'élevage seule ne permet pas aux exploitants de vivre, c'est pour cette raison qu'ils ont développé des prestations liées à la demande touristique.

Des produits d'autres activités (8% du PB) sont proposés selon les compétences de l'exploitant, sa situation géographique, et les rapports entretenus avec les manadiers. Il peut s'agir de pensions, de cours, de promenades en calèche, de location de chevaux, de participation à des ferrades ou abrivades.

Forces et faiblesses du système

Les forces de ce système vont être avant tout liées à la situation géographique de ces structures qui va permettre de capter facilement une clientèle touristique et proposer des prestations adaptées à la demande. Elles doivent être au bord du littoral, à proximité de lieux d'hébergement et proches des manades, ce qui permettra de diversifier les visites.

La connaissance de la Camargue (faune, flore) ajoutée aux compétences pédagogiques vont être également des points forts pour l'exploitant qui lui permettront d'animer les balades.

L'accès à des surfaces importantes de parcours est un vrai plus dans ce système car cela permet de limiter les achats de fourrages.

Une des limites observée dans ce système est la forte concurrence qu'il existe sur ce type de prestations, ce qui exige de proposer un produit de qualité pour attirer et conserver sa clientèle. L'accès au foncier est également un facteur limitant. On n'observe pas de création de structures mais des reprises d'activité. Il s'agit soit d'exploitants qui ont commencé comme salarié dans la structure et qui ont repris la gérance de l'exploitation en restant locataire ou soit de propriétaires qui ont diversifié leur activité en proposant des produits touristiques de randonnée.

La conjoncture économique et les aléas climatiques peuvent s'avérer parfois dommageables pour ce type d'activité.

CAS TYPE RÉALISÉ PAR LES RÉSEAUX ÉQUINS LANGUEDOC-ROUSSILLON ET PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Réseau Equin Languedoc-Roussillon

- **Rémi Auréjac**
Conseil des Equidés du Languedoc-Roussillon
Mail : raurejac@yahoo.fr - Tél. : 04.67.27.48.13

- **Jean-Louis Balme**
Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage
Mail : jean-louis.balme@lozere.chambagri.fr - Tél. : 04.66.65.62.00

- **Lucien Pages**
Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage
Mail : lucien.pages@suamme.fr - Tél. : 04.68.35.97.64

- **Bernard-Pierre Assegninou**
Chambre d'Agriculture du Gard
Mail : bernard-pierre.assegninou@gard.chambagri.fr - Tél. : 04.66.04.51.09

Réseau Equin Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Jérôme Damiens**
Filière Cheval PACA
Mail : contact@filierechevalpaca.com - Tél. : 04.92.97.46.83

- **Frédérik Daumas**
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône
Mail : f.daumas@bouches-du-rhone.chambagri.fr - Tél. : 04.42.23.06.11

- **Antoine Flores**
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence
Mail : aflores@ahp.chambagri.fr - Tél. : 04.92.30.92.96

Coordination

- **Sophie Boyer**
Institut de l'Elevage
Mail : sophie.boyer@idele.fr - Tél. : 05.55.73.83.51

RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

Novembre 2013 - ISBN : 978-2-36343-463-0 - N° IE : 001352035
Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage) - Crédits photos : Domaine de la palissade, bovin 13